

## Coup de cœur

### Sonic Mania Plus



**JEU VIDEO.** Sorti il y a tout juste un an en dématérialisé, *Sonic Mania* est de retour en version physique ce 17 juillet, dans son édition ultime. *Sonic the Hedgehog* est une légende ! En matière de jeux de plateforme, il fut une époque où il se disputait la couronne avec un certain Mario. Nous étions alors dans les années 90, sur consoles 16 bits. Et puis est arrivée la 3D : elle a plutôt réussi au plombier à moustache, mais le héros bleu n'a eu de cesse de se prendre les pieds dans le tapis, à quelques exceptions près ! Cette époque est révolue ! A l'heure où beaucoup ne jurent que par le rétro-gaming, Sega a appelé des fans à la rescousse : Christian Whitehead, Headcannon et Pagoda West. Il en résulte un *Sonic Mania* qui, l'an passé, mettait tout le monde d'accord ! *Sonic Mania* est le meilleur jeu *Sonic* depuis *Sonic 3*, il y a 24 ans !

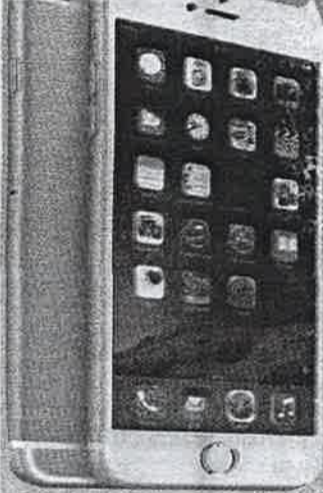
Outre sa boîte avec fourreau 3D, cette version embarque aussi une jaquette réversible (au look des jaquettes Megadrive) et un artbook de 32 pages. Le jeu est un plate-former 2D à scrolling horizontal, qui se joue à (très) grande vitesse, dans des niveaux inspirés des jeux de l'ère 16 bits. Cette version propose deux nouveaux personnages : Ray l'écurieul volant, et Mighty, le tatou qui défonce le sol à l'aide de son dash vertical. Le jeu propose également un nouveau mode «Bis», qui propose cette fois de boucler l'aventure après avoir choisi deux personnages. Ici, on n'a plus de vies, et si vos deux héros meurent, c'est le game-over ! Le jeu est également jouable jusqu'à quatre en multijoueur local. Plus beau, rapide, agréable à jouer... Et surtout très respectueux des œuvres originales... On avait fini par ne plus y croire : Sega redevient «plus fort que toi».

Franck Fischbach

**Sonic Mania Plus**, par Headcannon et Pagoda West, pour Sega. Sur PS4, Xbox One, PC et Switch. À partir de 3 ans. Prix : 29,99 euros.

## JEUX

## Jouez & gagnez



**À GAGNER cette semaine**

**iPhone 7 128 Go**

- Écran rétina HD 4,7"
- Nouve. appareil photo 12Mpx
- Résistant aux écaillures
- Étanche à la poussière
- Enregistrement vidéo 4K
- Capteur d'empreinte digitale touch ID intégré au nouveau bouton principal

7		9		1
9		8		7
	2	7		6
	7	5	8	1
			4	3
	1	6	7	2
2			5	
3	5	9		6
	8		4	
				7
				2

Envoyez **PBL4** par SMS au **71003** (0,65 € par SMS - prix d'un SMS x 3)

Par téléphone dites **PBL4** et votre solution (ABC) au

**0 891 65 20 57**

Jeu-concours du 13/07 au 24/07/2018 ouvert aux résidents majeurs en France métropolitaine. Les vainqueurs seront tirés au sort parmi les bonnes réponses et personnellement avertis. Les coordonnées des participants pourront être traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06/01/78. Règlement déposé auprès d'un huissier de justice à Lille (59) et disponible sur les sites www.huissier-59-lille.fr et www.adajmedia.com. Service d'assistance : n° 01 76 41 01 20

## Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 21 décembre 2017 soit 4,16 € HT la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Procédure adaptée Marchés inférieurs à 90.000 € HT

7183172801 - MN

### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

### MARCHÉ PUBLIC À PROCÉDURE ADAPTÉE

**Maître d'ouvrage :** Mairie de Veuille, 13, rue Georges Clemenceau, 85770 Veuille. Tél. 02 51 52 31 04. E-mail : [mairie-de-veuille@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-veuille@wanadoo.fr)  
**Mode de passation du marché :** Appel d'offres - Consultation des entreprises - Marché public à procédure adaptée.  
**Objet du marché :** travaux de voirie sur voies communales (chemin du bois et rue des Trois Chênes), 85770 Veuille. E-mail : [mairie-de-veuille@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-veuille@wanadoo.fr)  
**Lieu des travaux :** Commune de Veuille (Vendée 85770).  
**Délais d'exécution :** validité de l'étude : 90 jours.  
**Modalités d'obtention du dossier de consultation :** Sur demande à M. le Maire de Veuille.  
Après de : Mairie, 13, rue Georges Clemenceau, 85770 Veuille. Tél. 02 51 52 31 04. E-mail : [mairie-de-veuille@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-veuille@wanadoo.fr)  
**Renseignements Maître d'œuvre :** Mairie, 13 rue Georges Clemenceau, 85770 Veuille. Tél. 02 51 52 31 04. E-mail : [mairie-de-veuille@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-veuille@wanadoo.fr)  
**Date limite de remise des offres :** le 24 juillet 2018 à 18 h 00.  
**Les offres seront adressées et parvenues sous pli recommandé ou déposées à :** Mairie, 13 rue Georges Clemenceau, 85770 Veuille. Tél. 02 51 52 31 04. E-mail : [mairie-de-veuille@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-veuille@wanadoo.fr)  
**L'enveloppe devra comporter de manière apparente la mention :** «Travaux de voirie sur voies communales (chemin du bois et rue des Trois Chênes), 85770 Veuille».

**Justificatifs concernant la qualité et les capacités des candidats :** Celles prévues à l'article 28 du Code des Marchés publics.

## Avis administratif

7183337601 - AA

### Préfecture de la VENDEE Installations classées (ICPE)

### Autorisation unique

### AVIS

Par arrêté n° 18-DRCTA/J-424 du 6 juillet 2018, le préfet de la Vendée a autorisé le Directeur de la SAS Energie Vendée à exploiter un parc éolien sur la commune d'Auchay-sur-Vendée, selon les prescriptions contenues dans l'arrêté que tout intéressé peut consulter à la mairie, en préfecture et sur le site internet des services de l'Etat ([www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr)).

7183122601 - AA

### Commune du POIRÉ-SUR-VELLUIRE

### Enquête Publique unique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et la révision du zonage d'Assainissement de la commune du Poiré-sur-Veuille

### 1ER AVIS

Par arrêté du 3 juillet 2018, le Maire du Poiré-sur-Veuille a ordonné l'ouverture d'une enquête publique durant 31 jours, du mardi 7 août 2018 au jeudi 6 septembre 2018 inclus, relative au projet d'arrêt du PLU et la révision du zonage d'assainissement.

Au terme de l'enquête, la décision d'arrêt du Plan Local d'Urbanisme et la révision du zonage d'assainissement sera prise par délibération du Conseil Municipal. M. Bernard PELLIER, ingénieur en électricité (RTE) à la retraite, a été désigné comme commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nantes. L'enquête se déroulera à la Mairie du Poiré-sur-Veuille, 3, rue Pierre Ballard, Le Poiré-sur-Veuille aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra les :  
- Mardi 7 août 2018 de 14 h 00 à 17 h 00  
- Samedi 18 août 2018 de 9 h 00 à 12 h 00  
- Mardi 4 septembre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00  
- Jeudi 6 septembre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête, qui comprend notamment le rapport de présentation du PLU incluant une analyse environnementale, pourra être consulté à la Mairie du Poiré-sur-Veuille aux heures habituelles d'ouverture.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie du Poiré-sur-Veuille, ou adressées par Courrier à « M. le commissaire-enquêteur - enquête publique du Plan Local d'Urbanisme et le Zonage d'Assainissement - Mairie du Poiré-sur-Veuille - 3, rue Pierre Ballard, 85770 Le Poiré-sur-Veuille » ou par mail à l'adresse suivante : [enquetepubliquelepoire@gmail.com](mailto:enquetepubliquelepoire@gmail.com)

Un poste informatique, sur lequel le dossier d'enquête pourra être consulté, sera mis à la disposition du public à la Mairie du Poiré-sur-Veuille aux heures habituelles d'ouverture.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie du Poiré-sur-Veuille pour une durée d'un an à compter de la clôture.

Le PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de l'autorité environnementale (MRAE) et le zonage d'assainissement a fait l'objet d'une fiche d'étude environnementale et d'une décision de la même autorité environnementale (MRAE).

Les réponses de la Commune aux avis de l'autorité environnementale figurent au dossier de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique unique, le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête publique unique et des conclusions du commissaire-enquêteur, sera soumis au Conseil Municipal pour l'approuver ainsi que le zonage dans les mêmes conditions que le projet du PLU.

Après approbation le PLU et le Zonage deviennent opposables sur le territoire de la Commune.

Le Maire  
Alain REMAUD

## Avis administratif

7181810701 - AA

### Commune de SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

### Modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme

### ENQUÊTE PUBLIQUE 2ÈME AVIS

Par arrêté n° URBA-08 en date du 14 juin 2018, le Maire de Saint-Hilaire-de-Riez a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme.

La modification n° 2 porte sur la levée du périmètre d'attente de projet du centre ville ; la suppression de l'emplacement réservé n° 12 et la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) dite du « Centre-ville » contenant les objectifs de programmation au sein de la ZAC et de ses abords.

A cet effet, M. BEAUCHESNE Laurent, contre-amiral en retraite, a été désigné par le président du Tribunal Administratif en tant que commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Saint-Hilaire-de-Riez (au service urbanisme situé immeuble « Les Salorges », 6, rue du Gâtineau) aux jours et heures habituels d'ouverture du service (13 h 45 - 17 h 15) du 17 juillet 2018 au 27 août 2018 inclus.

M. le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Saint-Hilaire-de-Riez les jours de permanences suivants :

- le mardi 17 juillet 2018 de 9 h 00 à 12 h 00 - Service urbanisme ;
- le jeudi 2 août 2018 de 13 h 45 à 17 h 15 - Mairie annexe des Demeiselles ;
- le samedi 18 août 2018 de 9 h 00 à 12 h 00 - Mairie principale ;
- et le 27 août 2018 de 13 h 45 à 17 h 15 - Service urbanisme.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du PLU, pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie ou sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/825>. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la Mairie de Saint-Hilaire-de-Riez et, le cas échéant, selon les moyens de communication électronique indiqués dans l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie (service de l'urbanisme) un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet suivant : <http://www.sainthilairederiez.fr>

A l'issue de l'enquête, le projet de modification n° 2 du PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil municipal.

7183402501 - AA

### Ville de SAINT-JEAN-DE-MONTS

### Projet de modification n° 3 du plan local d'urbanisme

### 1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2018 427A du 11 juillet 2018, le Maire de la Commune de Saint-Jean-de-Monts a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, dans les formes prescrites par le Code de l'Environnement, relative au projet de modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme ayant pour objet :

- Concernant le règlement écrit,
- de préciser certaines définitions et d'en ajouter d'autres ;
- de mieux définir ce qui est autorisé ou interdit dans les différentes zones ;
- de limiter les extensions en zone Ne à 70 m<sup>2</sup> d'emprise au sol, au lieu de 70 m<sup>2</sup> de surface de plancher ;
- de clarifier les règles d'accès et de voirie ;
- d'ajuster les règles d'implantation par rapport aux voies ;
- d'imposer une règle de distance par rapport aux limites séparatives en zone U pour les équipements techniques ;
- préciser les règles concernant la hauteur, et notamment d'indiquer que celle-ci se mesure à l'écart de toiture ou au haut de l'acrotère ;
- d'apporter des précisions aux règles d'aspect architectural des constructions, pour exiger, entre autres, que les projets architecturaux soient cohérents et que les extensions soient de même aspect et de même couleur que l'existant ;
- d'adapter les règles relatives aux stationnements.

Concernant le règlement graphique,

- de supprimer les zones portant un indice « i », le Plan de Prévention des Risques littoraux étant maintenant annexé au Plan Local d'Urbanisme ;
- de corriger des erreurs matérielles sur le plan de zonage ;
- de changer le zonage de 8 secteurs restreints, tous en zone U (Us vers Ua2, Uc vers Uf, Uj vers Ue, Ue vers Ue, Ue vers Ue, Ue vers Ue).

L'enquête publique se déroulera du lundi 13 août 2018 à 9h30 au mardi 18 septembre 2018 à 17 h 30.

M. Jean-Yves ALBERT, cadre ERDF-GRDF à la retraite, demeurant au Château d'Océane (85150), a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur par le premier vice-président du Tribunal Administratif de Nantes.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire enquêteur seront déposés à l'Hôtel de Ville de Saint-Jean-de-Monts pendant 37 jours consécutifs. Le dossier d'enquête sera consultable le lundi 13 août 2018 de 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30 et du mardi 14 août au mardi 18 septembre 2018 aux heures habituelles d'ouverture de l'Hôtel de Ville, soit de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30 du lundi au vendredi. Les pièces du dossier seront également disponibles sur le site de la ville à l'adresse [www.saintjeandemonts.fr](http://www.saintjeandemonts.fr) et un poste informatique dédié à la consultation du dossier d'enquête sera mis à disposition à l'Hôtel de Ville de Saint-Jean-de-Monts pendant la durée de l'enquête.

Chacun pourra consigner ses observations sur le registre joint au dossier d'enquête, ou bien les faire parvenir au Commissaire enquêteur en les adressant, soit par courrier électronique à l'adresse [enquete.plu@mairie-saintjeandemonts.fr](mailto:enquete.plu@mairie-saintjeandemonts.fr), soit par écrit à son intention à l'adresse de l'Hôtel de Ville : 18, rue de la Plage, BP 706, 85167 Saint-Jean-de-Monts.

Le Commissaire enquêteur recevra le public à l'Hôtel de Ville, situé 18, rue de la Plage, aux dates et heures suivantes : lundi 13 août 2018 de 9 h 30 à 12 h 30, mardi 21 août 2018 de 14 h 30 à 17 h 30, mercredi 5 septembre 2018 de 9 h 30 à 12 h 30, mardi 18 septembre 2018 de 14 h 30 à 17 h 30.

A l'expiration du délai de l'enquête prévue à l'article 2, le registre sera clos et signé par le Commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au Maire de Saint-Jean-de-Monts le dossier avec son rapport, ses conclusions motivées et avis. À réception du rapport du Commissaire enquêteur, des conclusions motivées et avis, une copie sera adressée au Préfet du département de la Vendée ainsi qu'au premier vice-président du Tribunal administratif de Nantes.

Le public pourra le consulter à l'Hôtel de Ville aux jours et heures habituels d'ouverture pendant une durée de un an, ainsi que sur le site de la ville à l'adresse [www.saintjeandemonts.fr](http://www.saintjeandemonts.fr).

A l'issue de l'instruction, le Conseil municipal se prononcera, par délibération, sur l'approbation de cette modification n° 3 du PLU ; il pourra au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête est publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci, et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département. Cet avis sera apposé sur les panneaux d'affichage de l'Hôtel de Ville et des salles communales d'Orouët et du Vieux Cerne ainsi qu'à l'accueil du service urbanisme.

## SERVICE ANNONCES LÉGALES

Téléphone **02 99 26 42 00**

Télécopie **0 820 309 009** (0,12€ TTC la minute)

E-mail [annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr)

## Avis administratifs

Ville de SAINT-JEAN-DE-MONTS  
Projet de modification n° 3  
du Plan local d'urbanisme

### 1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2018 427A du 11 juillet 2018, le maire de la commune de Saint-Jean-de-Monts a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, dans les formes prescrites par le Code de l'environnement, relative au projet de modification n° 3 du Plan local d'urbanisme ayant pour objet :

- de préciser certaines définitions et d'en ajouter d'autres ;
- de mieux définir ce qui est autorisé ou interdit dans les différentes zones ;
- de limiter les extensions en zone Ne à 70 m<sup>2</sup> d'emprise au sol, au lieu de 70 m<sup>2</sup> de surface de plancher ;
- de clarifier les règles d'accès et de voirie ;
- d'ajuster les règles d'implantation par rapport aux voies ;
- d'imposer une règle de distance par rapport aux limites séparatives en zone U1 pour les équipements ludiques ;
- préciser les règles concernant la hauteur, et notamment d'inclure que celle-ci se mesure à l'égout de toiture ou au haut de l'acrotère ;
- d'apporter des précisions aux règles d'aspect architectural des constructions, pour exiger, entre autres, que les projets architecturaux soient cohérents et que les extensions soient de même aspect et de même couleur que l'existant ;
- d'adapter les règles relatives aux stationnements.

Concernant le règlement graphique, - de supprimer les zones portant un indice «i», le Plan de prévention des risques littoraux étant maintenant annexé au Plan local d'urbanisme ;

- de corriger des erreurs matérielles sur le plan de zonage ;
- de changer le zonage de 8 secteurs restreints, tous en zone U (Us vers Ua2, Uc vers U1, U1 vers Uc, Ue vers Ue, Uf vers Uf).

L'enquête publique se déroulera du lundi 13 août 2018 à 9 h 30 au mardi 18 septembre 2018 à 17 h 30.

M. Jean-Yves Albert, cadre ERDF-GRDF à la retraite, demeurant au Château-d'Olonne (85180), a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le premier vice-président du tribunal administratif de Nantes.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à l'hôtel de ville de Saint-Jean-de-Monts pendant 37 jours consécutifs. Le dossier d'enquête sera consultable le lundi 13 août 2018 de 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30 et du mardi 14 août au mardi 18 septembre 2018 aux heures habituelles d'ouverture de l'hôtel de ville, soit de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30 du lundi au vendredi. Les pièces du dossier seront également disponibles sur le site de la ville à l'adresse [www.saintjeandemonts.fr](http://www.saintjeandemonts.fr)

## Vie des sociétés

**CABINET ANGBAUD**  
Avocats  
23, Allée d'Arundel - BP 1812  
85118 LES SABLES D'OLONNE CEDEX

### ADHC

SARL à associé unique  
Au capital de 10 000 euros  
Siège social : 33, quai George-V  
85100 LES SABLES D'OLONNE  
808 555 403 RCS de La Roche-sur-Yon

### TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

Par décision du gérant du 3 mai 2018, il a été décidé de transférer le siège social au 2, rue de la Tour, résidence Plage, 85100 Les Sables-d'Olonne.  
Mention au RCS de La Roche-sur-Yon.

**LIBERT ASSOCIES**  
Avocats  
6, place de la République-Dominicaine  
75017 PARIS

### DEFIBOAT

Société par actions simplifiée  
Au capital de 100 000 euros  
Siège social : SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU (85600)  
Zone industrielle du District  
RCS La Roche-sur-Yon 827 610 288

### AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 29 juin 2018, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant Mme Delphine Mercier, domiciliée Saint-Sébastien-sur-Loire (44230), 13, rue de la Loire.

Pour avis.

**LIBERT ASSOCIES**  
Avocats  
6, place de la République-Dominicaine  
75017 PARIS

### GOODWICH

Société par actions simplifiée  
Au capital de 200 000 euros  
Siège social : SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU (85600)  
Zone industrielle du District  
RCS La Roche-sur-Yon 437 911 183

### NOMINATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes du procès-verbal des déci-

**LIBERT ASSOCIES**  
Avocats  
6, place de la République-Dominicaine  
75017 PARIS

### SOLODIA

Société par actions simplifiée  
Au capital de 1 051 050 euros  
Siège social : SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU (85600)  
Zone industrielle du District  
RCS La Roche-sur-Yon 523 571 701

### AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 29 juin 2018, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant M. Julien Fiolleau, domicilié Saint-Sébastien-sur-Loire (44230), 13, rue de la Loire.

Pour avis.

**LIBERT ASSOCIES**  
Avocats  
6, place de la République-Dominicaine  
75017 PARIS

### DEFIBOAT COM

Société à responsabilité limitée.  
Au capital de 800 000 euros  
Siège social : SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU (85600)  
Zone industrielle du District  
RCS La Roche-sur-Yon 791 264 088

### COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 29 juin 2018, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant M. Julien Fiolleau, domicilié Saint-Sébastien-sur-Loire (44230), 13, rue de la Loire.

Pour avis.

**LIBERT ASSOCIES**  
Avocats  
6, place de la République-Dominicaine  
75017 PARIS

### NOVATICS

Société par actions simplifiée  
Au capital de 70 000 euros  
Siège social : BOUFFÉRE (85600)  
Parc d'activités du Point du Jour  
7, rue Sadi-Carnot  
RCS La Roche-sur-Yon 353 102 536

### NOMINATION

**LIBERT ASSOCIES**  
Avocats  
6, place de la République-Dominicaine  
75017 PARIS

### PÂTISSERIE SALÉE VENDÉENNE P.S.V.

Société par actions simplifiée  
Au capital de 10 000 000 euros  
Siège social : SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU (85600)  
Zone industrielle du District  
RCS La Roche-sur-Yon 313 414 062

### NOMINATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 29 juin 2018, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant M. Julien Fiolleau, domicilié Saint-Sébastien-sur-Loire (44230), 13, rue de la Loire.

Pour avis.

**LIBERT ASSOCIES**  
Avocats  
6, place de la République-Dominicaine  
75017 PARIS

### IN'BO

Société par actions simplifiée  
Au capital de 10 000 000 euros  
Siège social : SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU (85600)  
Zone industrielle du District  
RCS La Roche-sur-Yon 349 198 952

### NOMINATION COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 29 juin 2018, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant M. Julien Fiolleau, domicilié Saint-Sébastien-sur-Loire (44230), 13, rue de la Loire.

Pour avis.

**LIBERT ASSOCIES**  
Avocats  
6, place de la République-Dominicaine  
75017 PARIS

### KIMARMOR

Société par actions simplifiée  
Au capital de 2 000 000 euros  
Siège social : SAINT-GEORGES-

**Adecia**  
experts-comptables

**CERFRANCE**  
entreprise, ensemble

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date aux Sorinières du 18 juillet 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : société par actions simplifiée.  
Dénomination : L'Invithé.  
Siège : 36, rue du Bas-Fradet, 85610 Cugand.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.  
Capital : 5 000 euros.

Objet : le négoce de thés et de tous objets et accessoires se rapportant au thé ; le conseil dans le domaine du thé.  
Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.  
Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Président : M. Loïc Delafraie, demeurant 36, rue du Bas-Fradet, 85610 Cugand.  
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.

Pour avis  
Le Président.

**Adecia**  
experts-comptables

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à La Roche-sur-Yon du 17 juillet 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société à responsabilité limitée.  
Dénomination sociale : TéléMénav.  
Siège social : 10, avenue du Général-de-Gaulle, 85440 Avrillé.  
Objet social : toutes activités de vente, d'entretien et de réparation de tous appareils électroménagers, de tous équipements domestiques, TV, hi-fi, vidéo, de tous matériels électroniques domestiques, d'outillages "parc et jardin" et plus généralement de tous équipements de la

### EARL LES FOSSILES

En liquidation  
Exploitation agricole  
à responsabilité limitée  
Société civile  
Au capital de 93 600 euros  
Siège social : La Drollardière  
85440 SAINT-HILAIRE-LA-FORÊT  
332 200 989 RCS La Roche-sur-Yon

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibérations prises en assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2018, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, Mme Céline Monnerau, épouse Bouhier, demeurant à La Drollardière, 85440 Saint-Hilaire-la-Forêt et constaté la clôture des opérations de liquidation. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué auprès du RCS de La Roche-sur-Yon.

Le Liquidateur.

### FRANCE COSMETICS DISTRIBUTION (par abréviation FCD)

SARL  
Au capital de 10 000 euros  
Siège social :  
28, rue Bonne-Fontaine  
85300 CHALLANS  
RCS La Roche-sur-Yon

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à La Roche-sur-Yon du 9 juillet 2018, il a été constitué une société :

Forme sociale : société à responsabilité limitée à associée unique.  
Dénomination sociale : France Cosmetics Distribution.  
Siège social : 28, rue Bonne-Fontaine, 85300 Challans.  
Objet social : la revente aux particuliers et aux professionnels de produits cosmétiques de parfumerie, de matériels et de meubles liés directement ou indirectement à la coiffure, l'esthétique ou la parfumerie.  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 10 000 euros.  
Gérance : M. Dominique Le Borgne demeurant 28, rue Bonne-Fontaine, 85300 Challans.  
Immatriculation au RCS de La Roche-sur-Yon.

**CABINET ANGBAUD**  
Avocats  
23, Allée d'Arundel - BP 1812  
85118 LES SABLES D'OLONNE CEDEX

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 9 juillet 2018, il a été constitué une SAS dénommée : Eco-drive 85.

Siège social : 17 b, rue Georges-Pompidou, 85000 La Roche-sur-Yon.  
Capital : 1 000 euros.  
Objet : l'activité de commercialisation et d'installation de produits liés aux énergies nouvelles dans le domaine des transports.

Président : M. Frédéric Paille, 30, rue Monnerau, 85000 La Roche-sur-Yon.  
Directeur général : M. Benoit Laloup, 12, rue des Primevères, 85540 Moutiers-les-Mauxfaits.

Transmission des actions : les cessions d'actions y compris entre associés sont soumises à l'agrément des associés.  
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : les décisions collectives des associés sont adoptées à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés.  
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de La Roche-sur-Yon.

### SOCIÉTÉ COMMERCIALE DU GROUPE ATLANTIC

Société par actions simplifiée  
Au capital de 150 000 euros  
Siège social :  
44, boulevard des États-Unis  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
538 485 384 RCS La Roche-sur-Yon

### AVIS

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 15 juin 2018, il résulte que :

- la société Ernst & Young et Autres, domiciliée 1-2, place des Saisons, 92400 Courbevoie Paris La Défense 1, a été nommée en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la société

Ernst & Young Atlantique,  
- la société Auditex, domiciliée 1-2, place des Saisons, 92400 Courbevoie Paris La Défense, a été nommée en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Mme Pascaline Dehaye-Leroy, pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Pour avis  
Le Président.

**Office Notarial  
CHABOT-SICARD  
OLIVIER BULTEAU - BROSSET**  
2, rue des Landes  
85170 LE POIRÉ-SUR-VIE

Suivant acte reçu par Me Bulteau, notaire à Le Poiré-sur-Vie, le 6 juillet 2018, enregistré au SPFE de La Roche-sur-Yon (85000), le 13 juillet 2018, référence 2018 N 1098,

### 1 - RÉSILIATION DE LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance portant sur le fonds agricole ci-après désigné, consentie par acte sous seing privé du 19 juillet 2010, par M. Didier Dupont et Mme Patricia Dupont née Poiraud, demeurant L'Aumarière à 85220 Saint-Révérend, au profit de la SARL dénommée "L'Aumarière" (RCS 523 944 171), ayant son siège L'Aumarière à 85220 Saint-Révérend, a été résiliée avec effet au 1er avril 2018.

### II - CESSON DE FONDS AGRICOLE

M. Didier Dupont et Mme Patricia Dupont née Poiraud, susnommés, ont cédé à la SARL dénommée "L'Aumarière", susnommée, un fonds agricole d'élevage de chevaux et d'autres équidés, exploité à 85220 Saint-Révérend, L'Aumarière, moyennant le prix, hors marchandises, de 80 000 euros.  
Transfert de propriété et de jouissance au 1er avril 2018.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'office notarial en tête des présentes où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion  
Me BULTEAU.

## Autres légales

### TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DES SABLES-D'OLONNE EXTRAIT AUX FINS DE PUBLICATION D'UN JUGEMENT EN DÉCLARATION D'ABSENCE DE M. PATRICK VELMONT

RG : 17/00936. Parquet : 15/00093. Par jugement en date du 7 décembre 2017, le tribunal de grande instance des Sables-d'Olonne a déclaré l'absence de M. Patrick Velmont, né le 6 juin 1953 à Phnom Penh (Cambodge), fils de Blaise Velmont et de Thi Thuong Nguyen, dont le dernier domicile est inconnu, et qui n'a pas reparu depuis le jugement de présomption d'absence du 17 mai 2001.

Fait à Les Sables-d'Olonne  
Le 25 avril 2018  
Pour extrait conforme  
Le Greffier.

et un poste informatique dédié à la consultation du dossier d'enquête sera mis à disposition à l'hôtel de ville de Saint-Jean-de-Monts pendant la durée de l'enquête. Chacun pourra consigner ses observations sur le registre joint au dossier d'enquête, ou bien les faire parvenir au commissaire enquêteur en les adressant, soit par courrier électronique à l'adresse [enquete.plu@mairie-saintjeandemonts.fr](mailto:enquete.plu@mairie-saintjeandemonts.fr) soit par écrit à son intention à l'adresse de l'hôtel de ville : 18, rue de la Plage, BP 706, 85167 Saint-Jean-de-Monts. Le commissaire enquêteur recevra le public à l'hôtel de ville, situé 18, rue de la Plage, aux dates et heures suivantes :

- lundi 13 août 2018 de 9 h 30 à 12 h 30,
- mardi 21 août 2018 de 14 h 30 à 17 h 30,
- mercredi 5 septembre 2018 de 9 h 30 à 12 h 30,
- mardi 18 septembre 2018 de 14 h 30 à 17 h 30.

À l'expiration du délai de l'enquête prévue à l'article 2, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de Saint-Jean-de-Monts le dossier avec son rapport, ses conclusions motivées et avis. À réception du rapport du commissaire enquêteur, des conclusions motivées et avis, une copie sera adressée au préfet du département de la Vendée ainsi qu'au premier vice-président du tribunal administratif de Nantes.

Le public pourra le consulter à l'hôtel de ville aux jours et heures habituels d'ouverture pendant une durée de un an, ainsi que sur le site de la ville à l'adresse [www.saintjeandemonts.fr](http://www.saintjeandemonts.fr)

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera, par délibération, sur l'approbation de cette modification n° 3 du PLU ; il pourra au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête est publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci, et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département. Cet avis sera apposé sur les panneaux d'affichage de l'hôtel de ville et des salles communales d'Orrouët et du Vieux Cerne ainsi qu'à l'accueil du service urbanisme.

## Le commissaire-priseur spécialiste-conseil à votre service

Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'Art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact du marché quotidien à travers les ventes publiques.

Il est habilité, en dehors des ventes publiques, à évaluer les objets et à en donner une estimation.

Il engage dans ces opérations sa responsabilité.

Le commissaire-priseur joue donc un rôle de conseiller lors de partage après un décès, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

sions de l'associé unique en date du 29 juin 2018, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant M. Julien Fiolleau, domicilié Saint-Sébastien-sur-Loire (44230), 13, rue de la Loire.

Pour avis.



### SOFAL

SARL au capital de 7 600 euros  
Siège social :  
Rue Nicolas-Baudin - Sud Avenue 2,  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
444 109 128 RCS La Roche-sur-Yon

### DÉMISSION D'UN COGÉRANT

M. Rodolphe Masson a démissionné de ses fonctions de cogérant à effet au 1er juillet 2018.

Pour avis.



Avocats  
6, place de la République-Dominicaine  
75017 PARIS

### SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS BOUGRO - SODEBO

Société par actions simplifiée  
Au capital de 12 955 694,40 euros  
Siège social :  
SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU  
(85600)  
Zone Industrielle du District  
RCS La Roche-sur-Yon 547 350 249

### NOMINATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 29 juin 2018, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant M. Julien Fiolleau, domicilié Saint-Sébastien-sur-Loire (44230), 13, rue de la Loire.

Pour avis.

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 juillet 2018, il a été constitué une exploitation agricole à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : La Grange.  
Siège social : La Grange, 85770 Le-Gué-de-Velluire.  
Capital social : 7 500 euros divisé en 750 parts de 10 euros chacune.  
Objet : exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural.  
Durée : 99 ans.  
Gérance : Valentin Chabirand et Justine Boyer demeurant au lieu-dit La Grange, 85770 Le-Gué-de-Velluire.

Cession de parts sociales : libre entre associés. Toute autre cession de parts sociales devra être agréée par décision extraordinaire des associés.  
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du Tribunal de La Roche-sur-Yon.

Pour insertion  
La Gérance.

### COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 29 juin 2018, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant M. Julien Fiolleau, domicilié Saint-Sébastien-sur-Loire (44230), 13, rue de la Loire.

Pour avis.



Avocats  
6, place de la République-Dominicaine  
75017 PARIS

### SOFRESH

Société par actions simplifiée  
Au capital de 2 500 000 euros  
Siège social : SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU (85600)  
Zone Industrielle du District  
RCS La Roche-sur-Yon 750 711 491

### AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 29 juin 2018, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant M. Julien Fiolleau, domicilié Saint-Sébastien-sur-Loire (44230), 13, rue de la Loire.

Pour avis.

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à Essarts-en-Bocage du 18 juillet 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : SARL.  
Dénomination : FR Elec.  
Siège social : 5, impasse Jardins, Sainte-Florence, Essarts-en-Bocage (85).  
Objet social : toutes activités d'électricité générale ; la réalisation, l'installation, le dépannage, l'entretien et le négoce de tous systèmes et matériels électriques ou en lien avec les activités énoncées.  
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS.

Capital social : 5 000 euros.  
Gérance : Florent Rigau, demeurant 5, impasse Jardins, Sainte-Florence, Essarts-en-Bocage (85).  
Immatriculation de la société au RCS La Roche-sur-Yon.

Pour avis  
La Gérance.

### ATLANTIC Société Française Développement Thermique

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
Au capital de 13 989 852,50 euros  
Siège social :  
44, boulevard des États-Unis  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
562 053 173 RCS La Roche-sur-Yon

### AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 22 juin 2018, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires a nommé le Cabinet Grange & Associés, CGA, domicilié 20, boulevard Malherbes, 75008 Paris, en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de M. Vincent Pajot, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Pour avis  
Le Directoire.

### COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 29 juin 2018, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant M. Julien Fiolleau, domicilié Saint-Sébastien-sur-Loire (44230), 13, rue de la Loire.

Pour avis.

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Orléans du 5 juillet 2018 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :  
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevé, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits immobiliers en question.  
La dénomination sociale est : Becanaro.  
Le siège social est fixé à : Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85800), 54, rue de la Joubertière.  
La société est constituée pour une durée de 99 années.  
Le capital social est fixé à la somme de : mille euros (1 000 euros). Les apports sont en numéraire.  
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.  
Les premiers cogérants de la société sont M. Bernard Pacot et Mme Catherine Pacot née Milano, son épouse, demeurant ensemble à La Roche-sur-Yon (85000), 315, rue Georges-Mazurle.  
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.

Pour avis.

### Office Notarial CHABOT-SICARD OLIVIER - BULTEAU - BROSSET

2, rue des Landes  
85170 LE POIRÉ-SUR-VIE

### MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes d'un acte contenant cession de parts reçu par Me Bulteau, notaire à Le Poiré-sur-Vie, le 6 juillet 2018, enregistré au SPFE de La Roche-sur-Yon (85000), le 13 juillet 2018, référence 2018 N 1099, il a été constaté, à compter rétroactivement du 1er avril 2018, concernant la société dénommée "L'Aumarrière", au capital de 1 000 euros.  
Siège social à : Saint-Révérend (85220), L'Aumarrière.  
Durée : 99 ans.  
Siren : 523 944 171 immatriculée au RCS La Roche-sur-Yon, savoir :  
1) la démission de M. Didier Dupont, demeurant à Saint-Révérend (85220), L'Aumarrière, de sa fonction de gérant,  
2) de nommer en qualité de cogérant pour une durée illimitée : Mlle Amandine Dupont, demeurant à Saint-Révérend (85220), L'Aumarrière.  
M. Julien Dupont, demeurant à Saint-Révérend (85220), L'Aumarrière, continuant à exercer son activité de cogérant à durée illimitée.  
Et de modifier en conséquence les statuts.

Pour unique insertion  
Me BULTEAU.

généraliste de tous équipements de la maison. Toutes activités de vente, installation et dépannage d'antennes et paraboles et plus généralement l'activité d'antenniste.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.  
Capital social : 5 000 euros.  
Gérance : M. Jean-François Le Ny, demeurant 9, rue de la Millière, 85150 Saint-Mathurin.  
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.

Pour avis  
La Gérance.

### CABINET JURIDIQUE COURTIN

Société d'avocats au barreau de LA ROCHE-SUR-YON  
Bureau secondaire : 76 D, rue Carnot  
85300 CHALLANS

### «ESPACE NATURE»

SARL au capital de 8 000 euros  
Siège social : 107, route de La Roche  
BEAUVOIR-SUR-MER (Vendée)  
418 096 376 RCS La Roche-sur-Yon

### CAPITAL SOCIAL

L'assemblée générale réunie le 25 mai 2018 a décidé :  
- de réduire le capital social de 8 000 euros à 5 984 euros par voie de rachat en vue de leur annulation de 126 parts de 16 euros chacune,  
- d'augmenter le capital social de 5 984 euros à 8 000 euros par incorporation de réserves, sous la condition suspensive de la constatation de la réalisation de ladite réduction de capital.  
Suivant procès-verbal du 18 juillet 2018, la gérance a constaté la réalisation définitive de la réduction de capital à 5 984 euros et de l'augmentation du capital à 8 000 euros.

# MARCHÉS PUBLICS : AUTANT DE PLATEFORMES QUE D'ACHETEURS !!



LACENTRALEDES MARCHÉS.COM

Votre prochain marché est ici

## 1 SEUL SITE POUR COLLECTER LES ANNONCES ET LES CAHIERS DES CHARGES



Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.  
Cofondateur : M. François Desgrées du Loû.  
Fondateur du Comité éditorial : M. François Régis Hutin.  
Président d'honneur : M. Louis Estrangin.

Société « Ouest-France », S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €. Siège social : 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9. Tél. 02 99 32 60 00 - Fax 02 99 32 60 25. www.ouest-france.fr Facebook.com/ouestfrance Twitter : @OuestFrance

Directeur de la publication : M. Louis Échelard.

Rédacteur en chef : M. François-Xavier Lefranc.

Principale associée : SIPA (Société d'investissements et de participations), contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste (association loi 1901), présidée par Jacques Duquesne.

Membres du Conseil de Surveillance : MM. David Guiraud, Président, Michel Camdessus, Vice-Président,

### Abonnez-vous !

Vous pouvez recevoir le journal papier dès 7h30 et accéder aux services numériques Ouest-France.

abo.ouest-france.fr  
ou  
appelez au 02 99 32 66 66 du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h30.



Mmes Christine Blanc-Patin, Valérie Cottereau, Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie, MM. Denis Boissard, Bruno Frappat, SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou, Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Membres honoraires : Mlle Yvonne Le Goaziou, M. François-Xavier Hutin, M. Georges Coudray.

Membres du Directoire : M. Louis Échelard, Président, M. Matthieu Fuchs, Vice-Président, Directeur Général, M. Jean-Paul Boucher, M. Philippe Toulemonde.

Bureaux parisiens : 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00.

Publicité extralocale : 366 SAS  
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale : Précom ARPP  
Tél. 02 99 26 45 45.  
www.precom.fr

Commission paritaire n° 0620 C 86666  
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9 ; SIGL, Parc d'activité de Tournebride, 44118 La Chevrolière ; Société des publications du Courrier de l'Ouest, 4, bd Albert-Blanchoin, 49000 Angers. Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni à partir de 75 à 100 % de fibres recyclées. Une part de ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/37/001 et par NSI sous le numéro FR/037/01 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Tirage du 21-22 juillet 2018 : 708 404